



Éducateur Spécialisé

Réforme du diplôme 2025 - Mise en application en septembre 2026

L'accompagnement socio-éducatif au service de l'autonomie, la prévention et l'inclusion

L'éducateur spécialisé accompagne dans une démarche socio-éducative globale des personnes, des groupes ou des familles en difficulté, en situation de vulnérabilité ou de handicap, dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion en veillant au respect de leurs droits.

À partir de ses connaissances spécifiques et de l'observation des situations quotidiennes d'accompagnement, l'éducateur spécialisé établit une relation éducative dans une visée préventive et inclusive tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités des personnes accueillies ou accompagnées ou du groupe. Il est garant du respect des droits et libertés des personnes et veille à favoriser leur expression, leur participation et leur autodétermination.

En créant un cadre d'intervention sécu-

risant et bientraitant, il veille à l'intégrité physique et psychique de la personne ainsi qu'au respect de son intimité.

Il travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire et met en œuvre des coopérations partenariales territoriales dans une logique de continuité du parcours de la personne. Dans ce cadre, il mobilise une expertise sectorielle tenant compte des besoins des publics, des recommandations de bonnes pratiques spécifiques à son cadre d'intervention, des transformations des politiques publiques, du territoire et intègre ces évolutions dans son activité et ses modes d'intervention.

L'éducateur spécialisé inscrit ses actions dans une démarche réflexive et développe un positionnement adéquat en articulant les cadres légaux et éthiques de la profession.

Extrait de la nouvelle définition du métier - Réforme 2025

DIPLOÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 Durée 3 ans - Grade Licence

Formation initiale - Formation continue
Apprentissage - VAE

ADMISSION

📞 02 31 54 42 08
✉️ admission@irtsnormandiecaen.fr

INFORMATION - ORIENTATION

📞 02 31 54 42 05
✉️ blemore@irtsnormandiecaen.fr

APPRENTISSAGE - CFA PSS NORMANDIE

📞 02 31 53 98 38
✉️ administratif@cfapss-normandie.com



● MODALITES D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué de niveau 4
- Passer l'entretien d'admission (évaluation des motivations et de l'intérêt pour les métiers du social, appréciation des aptitudes et compétences à pouvoir réaliser l'accompagnement de publics vulnérables, évaluation des connaissances et expériences dans le secteur social)

Sont dispensés de l'entretien d'admission :

- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant déjà acquis, par la formation ou la VAE, un ou plusieurs blocs du DE préparé ou d'un autre DE de niveau 6 (ASS, EJE, ETS, CESF)

● INSCRIPTION

Sur Parcoursup ou sur notre site internet. Votre situation au moment de votre inscription va déterminer la modalité à suivre.

Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr

● CALENDRIER

- Inscription et admission
Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr
- Rentrée en septembre

● COÛT

Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr

Organisation de la formation

Durée

3 ans (6 semestres soit 180 crédits ECTS).

> 1 517 heures en centre de formation dont 1 505 heures d'enseignements et 12 heures d'accompagnement à la professionnalisation.

> 1 925 heures de formation pratique (stages)

La répartition des lieux de stages dans la région implique la mobilité des étudiants.

Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair (14)

Contenu de la formation

La formation est composée de 4 blocs :

Bloc 1 (Spécialisation DEES) : Concevoir et conduire un accompagnement social éducatif dans une visée préventive et inclusive (504 heures).

Bloc 2 (Compétences transversales) : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 heures).

Bloc 3 (compétences communes) : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252 heures).

Bloc 4 (Compétences communes) : S'inscrire dans le contexte professionnel du travail social (245 heures).

Validation

Les blocs 2,3 et 4 sont validés par le contrôle continu organisé et mis en place par l'IRTS Normandie-Caen. Pour valider un bloc, il faut obtenir une moyenne de 10/20 à l'ensemble des contrôles continus rattachés au bloc de compétence.

Le Bloc 1 est validé par le contrôle continu organisé et mis en place par l'IRTS Normandie-Caen et par une épreuve conclusive composée de la rédaction d'un dossier écrit et sa soutenance orale. Ce travail porte sur l'approche réflexive du cursus de professionnalisation de l'étudiant. La validation est acquise, si l'étudiant obtient une moyenne de 10/20 à l'ensemble de ces validations.

Les blocs, sont indépendants et ne se compensent pas entre eux.

Un jury plénier étudie les résultats obtenus par l'étudiant ainsi que le livret de formation de celui-ci retraçant la globalité de son parcours tant en centre de formation que sur les différents temps de formation pratique. Ce jury décide de la diplomation de chaque étudiant.

Formation pratique

En 1^{ère} année : 9 à 13 semaines permettant de confirmer ou d'affiner le projet professionnel de l'étudiant (une réorientation est possible en semestre 1 ou 2). Cette formation pratique peut se dérouler en deux périodes distinctes.

En 2^{ème} et 3^{ème} année : 42 à 46 semaines permettant de favoriser une mise en application des compétences professionnelles et de réaliser un travail sur sa posture professionnelle. Ces semaines sont réparties sur 2 périodes de formation distinctes dont une de 30 à 28 semaines réalisée auprès d'un professionnel titulaire du DEES.

L'accompagnement à la professionnalisation

La formation au DEES alterne entre cours en centre et expériences sur le terrain, afin de relier théorie et pratique (alternance intégrative). Ce dispositif permet à chaque étudiant de construire son propre parcours professionnel et d'acquérir les compétences nécessaires au métier d'ES. L'accompagnement est assuré par les formateurs de l'IRTS Normandie-Caen et des professionnels du secteur.